

> la lettre des résidents de meurthe & moselle **HABITAT**

Comment lire votre relevé de charges locatives?

Vous trouverez au dos de cette lettre une information détaillée de votre relevé individuel des charges locatives de l'année civile écoulée. Pour toute explication complémentaire, vous pouvez contacter le service des charges de mmH durant un mois aux numéros de téléphones suivants: Cécile LOISELOT au 03 83 17 55 77, Gilberte ROUSSEL au 03 83 17 55 78 ou Christophe JAGELE au 03 83 17 55 76 (prise de rendez-vous et consultation des pièces justificatives) Explications au dos

NUISANCES

Des gestes qui coûtent chers!

Chaque année des lingettes et des résidus alimentaires (pâtes, légumes, fruits...) sont jetés par certains dans l'évier, le wc ou toute évacuation. Ils finissent obligatoirement par provoquer des odeurs, des refoulements, boucher les canalisations... et donc générer des dégâts coûteux. Les lingettes et les résidus doivent être déposés dans une poubelle pour vous en débarrasser. Contrairement à ce qui est souvent affirmé sur l'emballage, elles ne sont pas biodégradables. Bien au contraire!

LES RENDEZ-VOUS mmH

Plus d'une trentaine d'animations seront à nouveau organisées au cours des prochains mois à travers le département dans les grands quartiers d'habitat gérés par mmH. En lien avec les habitants, les associations et les communes, ces manifestations peuvent être ludiques, pédagogiques, civiques et citoyennes pour servir en général l'intérêt de tous.



En septembre à Vandœuvre



A Vandœuvre. Jarville et Laxou-Maxéville (11 au 15/7)



Vendredi 27 mai



Et aussi des chantiers ieunes et d'insertion tout au long de l'année

Chacun peut s'y rendre en tant que spectateur ou acteur de l'évènement. Renseignements auprès de votre agence mmH, sur le site www.mmhabitat.fr ou au cours de l'année dans votre lettre d'information.





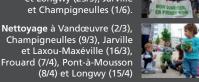
A Jarville (23/3), Vandœuvre (30/3), Champigneulles (6/4), Pont-à-Mousson (20/4), Jœuf (27/4) et finale au Stade Marcel Picot (4/5)



Défi Propreté : Laxou-Maxéville (13/04 et 08/06)



Fleurissement à Vandœuvre et Pont-à-Mousson (18/5), Maxéville-Laxou et Longwy (25/5), Jarville





Vos agences de proximité

JARVILLE-TOMBLAINE 2, rue Jean-Philippe Rameau à Jarville 03 83 58 45 85 LAXOU-MAXEVILLE 1, rue du Madon à Maxéville 03 83 95 84 84 VANDŒUVRE 1, allée Marken 03 83 58 49 50

Bassin de POMPEY résidence Montcalm 1, rue de Brest à Champigneulles 03 83 38 00 38 PONT-A-MOUSSON résidence Lannes - Le Breuil avenue Edmond Michelet 03 83 80 44 70 BRIEY 15 bis, rue de Lorraine 03 82 20 39 00

LONGWY résidence Turenne 6, rue Molière 03 82 25 92 00

Permanence d'urgence : 03 83 93 33 89

A votre disposition 365 jours par an pour des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes





BIENVENUE

Une visite de courtoisie est désormais organisée par votre chargé de secteur six semaines environ après la remise des clés de votre logement. Son but est de s'assurer de la bonne installation dans votre nouveau lieu de vie. Cette rencontre est aussi un moment d'échange pour compléter ou revoir ensemble des sujets comme l'usage et l'entretien du logement, les règles et obligations à respecter... Bref, faire en sorte de bien vivre ensemble!

Pour bien comprendre votre relevé de charges locatives

Temps de présence : 365

le logement en 2015. Le montant de vos charges sera calculé au prorata du temps occupé.

Correspond aux relevés de vos consommations individuelles d'eau.

Postes des dépenses pour votre logement et immeuble

Dépenses de personnels et de produits d'entretien et prestations de l'entreprise de nettoyage.

Dépenses totales de l'immeuble

Base de calcul exprimée en m² ou nombre d'équipements pour l'ensemble de l'immeuble.

Période et lieu pour consulter les justificatifs. si vous le désirez

Formules de calcul permettant de déterminer vos dépenses.

		— Temps de présence : 365																	
	Le																Une régularisation		
						DELEVE	INIDI	VIDII	EL DE	REGULA	DICATIO	N 2015							concerne toujours
					-														l'année civile écoulée.
				Pério	de c	_			-			décembre	2015						i annee civile ecoulee.
						(Calc	ulée a	au pro	orata d	u temps	de prése	ence)							
		Fluide Compteur Ancien Nouvea						Fluide	Consom		Coût	Provis	isions	Solde			Différence entre les		
		Eau chaude	CDEC1142	1 018,00	1063,00			45,00		au chaude	45,0	0 7,63	343,35	42	428,04	-84,69			provisions versées et votre
		Eau froide	CDEF1143	630,00		635,00		5,00	ĺ	Eau froide	51,0	0 4,40	224,40	5	527,76	-303,36			part de dépenses.
		Eau froide	CDEF1144	1 265,00		1311,00		46,00	_					1	Total 1	-388,05			part de depenses.
														_	Surface habitable ou				
	Dépense à Base de Base de												nombre d'équipements						
		Désignation de la charge				répartir ou		répartition		répartition		Votre part	Provisi	one	ns Solde				correspondant à votre
	_			prix uni (colonn			nmeuble	du log		de dépenses	1104131						logement. Base de calcul		
		Chauffag		41 750,53		3348,00		76,00		947,68	822,24		125,44				pour déterminer vos		
		Curage égouts Divers			296,72		44,00			1,00	6,74		7,32		-0,58			dépenses par poste de	
					245,64			3346,00		76,00	5,58		5,76		-0,18		1	charges.	
	Electricité commune Entretien ascenceur				4602,14			3346,00		76,00	104,50		95,88		8,62			<u> </u>	
					1147,77		3346,00			76,00	26,06	25,68		0,38					
	_	Entretien des parties communes				11 069,54 110,22 1065,96 9,00 974,72			3346,00		76,00	251,36	287,64			-36,28		ĺ	
		Entretien suppresseur Espaces verts Loc. compteur EDF Plomb. ent. sanitaire			$\overline{}$			44,00		1,00	2,51		2,40	0,11					
								2,00		76,00 2,00	24,20 9,00		26,64 98,16		-2,44 0,84				
								44,00	 	1,00	22,15		20,76	1,39		1			
		T.E.O.M.	T.E.O.M.			3181,00			3346,00		76,00	72,23		81,48	-9,25				
		Ventilation naturelle		_	437,25		44,00		1,00		9,94	9,36		0,58				Différence entre les	
			Tot						otal 2		88,63	+	_	provisions versées et votre					
														part de dépenses.					
	_				+				J										part de depenses.
											H vous d		otal 1 + To	tal 2)		299,42	\vdash	_	Différence en euros entre
										(mod	alités de règle	ement au verso)							le total des colonnes
																	٦ l		dépenses et provisions.
	Ρ	our valoir	notification	conforméme	ent a	à la légis	slation	et à	la régle	mentation	n en vigu	eur							
					Ce	tte som	me ap	para	îtra su	r l'avis d'	échéand	ce du mois	d'avril				П		Dépenses de votre logement.
	c	ette somr	ne ne sera i	pas prélevé	e aı	ıtomatic	ueme	nt sar	ns autoi	risation de	e votre p	art.							- 5
	_											00 à 16h00	sur renda	27-1/01	18)				
	•	ronsanano	11 003 10010	103 00 25/01	0,20	710 du 2	0/04/2	.010	00 01	100 0 1211	00 - 1-111	00 0 101100	(Sui Tolla	02 00	45)				
	1	OALOUL I	DE VOTRE	DADT DE E)ED	ENCE	100	lonno	A / Co	Ionno D)	* Calana	e C * Temps	do práce						votre part de dépenses
		CALCULI	DE VOTRE	FANT DE L	JEF	ENSE =	100	иоппе	: A / CO	ionne b)		iours	ue prese	ence					
												,							provisions versées
		CALCUL I			DEP	ENSE =	(Co	lonne	A / Co	lonne B) '		e C * Temps	de prése	ence o	chauffé				somme due ou
			CHAUI	FFAGE =							243	jours							à vous restituer



Passage à la TNT HD le 5 avril : ce qu'il vous faut savoir?

Les spécialistes le disent : la très grande majorité des Français pourra recevoir en haute définition les programmes des chaînes de la TNT avec leur téléviseur actuel.

C'est le cas si vous recevez actuellement en HD TF1, France 2, Arte, M6... En général, si votre téléviseur a été fabriqué avant 2008, voire 2009, il y a de fortes chances de devoir s'équiper d'un adaptateur pour éviter l'écran noir. Pour en être sûr, deux sources gouvernementales peuvent vous renseigner : - www.recevoirlatnt.fr

- un centre d'appel le 0970 818 818 (prix d'un appel local)

Oue restera-il à faire ?

Le 5 avril au matin, une recherche et mémorisation de l'ensemble des chaînes de la TNT.

Une maison & 3 appartements à vendre

Vous êtes locataire de meurthe & moselle HABITAT, voici des offres qui vous sont exclusivement réservées à des tarifs préférentiels. Pour tout renseignement, contactez: Alfred de PABLO au 03 83 17 56 67 (adepablo@mmhabitat.fr), Mélanie COLSON au 03 83 17 56 81 (mcolson@mmhabitat.fr) ou en vous rendant à l'agence commerciale du Grand Nancy, 16 rue de Serre à Nancy (près de la gare)



-à-Mousson

4 800€

Entre Metz et Verdun, pavillon individuel de 2001, situé Grand Rue. T5 de 102 m² avec grand jardin et garage. Chauffage **ENERGIE E**

Avenue Edmond Michelet (ZAC du Breuil). Cet appartement T4 développe 84 m² (avec balcon) dans une petite copropriété de 18 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 2238€ (chauffage et eau chaude compris). CLASSE ENERGIE C

Votre appartement T2 rue de Lorient, dans la résidence Champlain. Un 54m² équipé de nombreux placards et d'une loggia (copropriété de 16 lots). Charges annuelles de copropriété estimées à 970€. CLASSE ENERGIE E



Appartement T4 de 68m² situé rue Albert Calmette dans une copropriété de 26 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 1180€ CLASSE ENERGIE D



Maisons et appartements proposés en partenariat avec



